

FORMATION – PERMIS BA

Version du 04/2025

Les objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie BA.

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité	• Suivre un itinéraire de manière autonome
• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	• Croiser, dépasser, être dépassé.	• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	• Adapter l'allure aux situations.	• Passer des virages et conduire en déclivité.	• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
• Démarrer et s'arrêter.	• Tourner à droite et à gauche en agglomération	• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	• Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
• Utiliser la boîte de vitesses.	• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	• Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.	• Pratiquer l'éco-conduite.
• Regarder autour de soi et avertir.		• Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...	

Contenu de la formation :

Théorique :

Leçons de code en hybride : en présentiel et ligne

Pratique :

13 heures de conduite minimum

Durée de la Formation et modalités d'organisation :

Durée de la formation : 13 heures de conduite minimum

Lieu de la Formation : dans l'une de nos 4 agences

Date(s) : Nous consulter

Modalités d'accès à la formation :

- Admission après entretien
- Test de positionnement : évaluation de départ
- Avoir eu une formation initiale complétée
- Rendez-vous préalable 2 heures de conduite supervisée

Nombre mini et maxi d'élèves par session :

1 en fonction de la capacité d'accueil des salles de code

Public visé & prérequis :

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Obtention de l'attestation de fin de formation initial
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ?

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements - dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation, le conducteur, la route, la réglementation, les gestes de premiers secours, les éléments mécaniques, les règles d'utilisation du véhicule.

Résultats attendus :

Permis de conduire de la catégorie BA, après la période de conduite accompagnée minimum de 1 an.

Encadrements - Intervenants :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Méthodes & moyens pédagogiques :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- **Conditions de réussite :** Assiduité et validation des 4 compétences

Sanction de la formation :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Accessibilité à la formation - Information handicap :

Nos installations respectent entièrement les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, créant ainsi un environnement inclusif et accueillant pour tous.

Que ce soit au moment de l'inscription ou lors des formations théoriques, nous avons aménagé nos espaces de manière à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les entrées, salles de cours et sanitaires sont conçus pour garantir un confort optimal et une circulation aisée.

Nous nous engageons à fournir des conditions d'apprentissage équitables où chacun se sent en sécurité et à l'aise.

Nous disposons d'une référente handicap qui bénéficie de formations régulières afin de mieux accompagner ce public et de lui offrir un soutien adapté.

Lors de l'inscription, les participants nécessitant des équipements spécifiques seront dirigés vers un médecin, conformément à l'article R. 212-13, qui définit les conditions d'aptitude à la conduite et liste les pathologies ou troubles nécessitant des adaptations particulières.

Pour la partie pratique, nous collaborons avec une auto-école d'Orléans spécialisée dans les aménagements recommandés et la formation des personnes concernées par ces inaptitudes. Nous orienterons ces participants vers notre partenaire compétent, qui dispose de véhicules d'école adaptés.

Notre référente handicap les accompagnera vers cet établissement pour sécuriser leur formation, mais cela n'est nécessaire que lorsque des aménagements spécifiques sont requis.

Si aucune adaptation physique n'est nécessaire, mais que ces participants ont besoin d'une pédagogie adaptée, notre référente handicap prendra en charge ces personnes au sein de notre établissement.

Nous veillons à ce que tous bénéficient d'une formation personnalisée et de qualité, sans discrimination ni exclusion.

Veuillez prendre contact avec la référence Handicap : Aurélia FROMENTIN bokreno@gmail.com

Tarifs :

À partir de 1240 € TTC



www.autoecolebokreno.com

BoKrénO – SIREN 794818229 - RCS 794 818 229 R.C.S. Orléans - Capital de 10 000 € - APE 8553Z

Agence La Ferté St Aubin
52 rue du Général Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin
02.38.76.50.85
ae.bokrenofsa@gmail.com
N° d'agrément : E2404500090

Agence Orléans Gare
16 Rue Émile Zola,
45000 Orléans
02.38.76.50.85
ae.bokrenogare@gmail.com
N° d'agrément : E1404500020

Agence Orléans St Marceau
3/5 route d'olivier
45100 Orléans
02.38.76.50.85
autoecole-bokreno-orleans@orange.fr
N° d'agrément : E2504500020

Agence Orléans Théâtre
4 avenue Jean Zay,
45000 Orléans
02.38.76.50.85
bokreno.theatre@gmail.com
N° d'agrément : E2404500040